



Règlement Jeunes Masculins Saison 2020-2021





Table des matières

Dates d'engagements 2020-2021	4
Dispositions communes aux compétitions U15G, U17G et U19G du District de l'Aude.....	5
Article 1 : REGLEMENTS GENERAUX.....	5
Article 2 : CLASSEMENT	5
Articles 3 : EQUIPES EX-AEQUO.....	5
Article 3bis : EQUIPES EX-AEQUO ISSUES DE POULES DIFFERENTES.....	6
Article 4 : FORFAIT D'UNE EQUIPE ENGAGEE AU NIVEAU REGIONAL.....	6
Article 5 : PARTICIPATION DES EQUIPES	6
Article 6 : PARTICIPATION DES JOUEURS MUTES.....	6
Article 7 : ENTENTE ET GROUPEMENT	6
Article 8 : FOOTBALL DIVERSIFIE	7
Article 9 : REMPLACEMENTS EN COURS DE MATCHS	7
Article 10 : ACCESSION EN LIGUE	7
Article 10Bis : REFUS ACCESSION EN LIGUE	7
Article 11 : DATES OFFICIELLES DE LA SAISON	7
Article 11bis : DATES D'ENGAGEMENTS.....	8
Article 12 : DISCIPLINE ET RESERVES	8
Article 13 : SITUATION IMPREVUE	8
Article 14 : DESIGNATION DES ARBITRES	8
Catégorie U15G	9
Article 15 : CHAMPIONNAT U15G FOOT A 11	9
Article 16 : PHASE PRELIMINAIRE.....	9
Article 17 : PHASE FINALE.....	10
Article 18 : DUREE DES RENCONTRES.....	10
Article 19 : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE	10
Article 20 : CHAMPIONNAT U15G FOOT A 8	10
Article 21 : REGLES DU FOOT A 8	11
Article 22 : PARTICIPATION DES JOUEURS	11
Article 23 : EQUIPES RESERVES.....	11
Catégorie U17G	12
Article 24 : CHAMPIONNAT U17G FOOT A 11	12



Article 25 : PHASE PRELIMINAIRE.....	12
Article 26 : PHASE FINALE.....	13
Article 27 : DUREE DES RENCONTRES.....	13
Article 28 : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE	13
Article 29 : CHAMPIONNAT U17G FOOT A 8	13
Article 30 : REGLES DU FOOT A 8	14
Article 31 : PARTICIPATION DES JOUEURS	14
Article 32 : EQUIPES RESERVES.....	14
Catégorie U19G	15
Article 33 : CHAMPIONNAT U19G FOOT A 11	15
Article 34 : DUREE DES RENCONTRES.....	15
Article 35 : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE	15
Article 36 : PARTICIPATION DES JOUEURS	16
Article 37 : EQUIPES RESERVES.....	16
Coupes et Challenges	17
Article 38 : COUPE DE L'AUDE U15G, U17G et U19G.....	17
Article 39 : CHALLENGE LOUBATIERES	17

Les correspondances officielles entre les clubs et le District devront obligatoirement être faites depuis la messagerie officielle du club et envoyé au District sur l'adresse si dessous :

secretariat@aude.fff.fr

Tél : 04 68 47 39 60

Tout autre mode de transmission de document ou de contact sera déclaré nul.



Dates d'engagements 2020-2021

Football Masculin		Phase 1		Phase 2		Phase 3	
		Inscription	Début compétition	Inscription	Début compétition	Inscription	Début compétition
U15G	Choix n°1 Foot à 11	Lundi 31 Aout 2020	Samedi 12 Septembre 2020	X	Samedi 28 Novembre 2020	X	X
	Choix n°2 Foot à 11 et Foot à 8*	Lundi 14 Septembre 2020	Samedi 26 Septembre 2020	Lundi 2 Novembre 2020	Samedi 28 Novembre 2020	X	X
U17G	Choix n°1 Foot à 11	Lundi 31 Aout 2020	Samedi 12 Septembre 2020	X	Samedi 28 Novembre 2020	X	X
	Choix n°2 Foot à 11 et Foot à 8*	Lundi 14 Septembre 2020	Samedi 26 Septembre 2020	Lundi 2 Novembre 2020	Samedi 28 Novembre 2020	X	X
U19G Foot à 11		Lundi 14 Septembre 2020	Samedi 26 Septembre 2020	X	X	X	X

*** dans la limite d'une équipe par club**



Dispositions communes aux compétitions U15G, U17G et U19G du District de l'Aude

Article 1 : REGLEMENTS GENERAUX

Les règlements généraux de la Fédération Française de Football s'appliquent aux compétitions organisées par le District de l'Aude de Football.

Article 2 : CLASSEMENT

Le système de classement des compétitions tient compte du barème de points suivant :

- Match gagné = 3 points
- Match nul = 1 point
- Match perdu = 0 point
- Forfait ou match perdu par pénalité = retrait d'un point

Articles 3 : EQUIPES EX-AEQUO

En cas d'égalité de points au classement, les équipes sont départagées selon les modalités suivantes :

1. Il est tenu-compte du classement aux points des matchs joués entre les équipes ex-aequo,
2. En cas de nouvelle égalité, les équipes départagées par la meilleure différence de buts entre les buts marqués et encaissés par chacune d'elle sur l'ensemble des rencontres jouées entre elles,
3. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par le plus grand nombre de buts entre les buts marqués et les buts encaissés par chacun d'elle sur l'ensemble des rencontres de la compétition,
4. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la meilleure différence de buts entre les buts marqués et encaissés par chacune d'elle sur l'ensemble des rencontres de la compétition,
5. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres jouées,
6. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par le plus faible nombre de sanctions administratives reçues par chacune d'elle,
7. En cas de nouvelle égalité, la plus ancienne date d'affiliation à la F.F.F des clubs concernés sera retenue.



Article 3bis : EQUIPES EX-AEQUO ISSUES DE POULES DIFFERENTES

Afin de départager des équipes figurant à la même place dans deux ou plusieurs poules différentes, il sera procédé aux modalités suivantes :

1. Les équipes seront départagées par le plus grand rapport entre le nombre de points obtenus et le nombre de matchs joués,
2. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la meilleure différence de buts divisée par le nombre de matchs joués,
3. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la meilleure moyenne de buts marqués,
4. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la plus faible moyenne de buts encaissés,
5. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la plus faible moyenne de sanctions administratives reçues,
6. En cas de nouvelle égalité, la plus ancienne date d'affiliation à la F.F.F. des clubs concernés sera retenue.

Article 4 : FORFAIT D'UNE EQUIPE ENGAGEE AU NIVEAU REGIONAL

Le forfait général d'une équipe jeune masculine dans un championnat de Ligue entraînera d'office le forfait général de toutes les équipes inférieures Jeunes du club dans la catégorie concernée pour la saison en cours.

Article 5 : PARTICIPATION DES EQUIPES

Les clubs sont tenus d'inscrire leurs équipes dans les différentes offres de pratiques selon les délais administratifs fixés.

Les équipes créées en cours de saison sont admises pour la phase suivante de la compétition et intégrées obligatoirement dans le niveau le plus bas, y comprises les équipes ayant déclarées forfait dans une phase antérieure.

Article 6 : PARTICIPATION DES JOUEURS MUTES

Le nombre de joueurs mutés est fixé selon les règlements généraux de la Fédération Française de Football : 6 mutés dont 2 hors-périodes.

Article 7 : ENTENTE ET GROUPEMENT

Les Ententes et Groupements sont autorisés à évoluer dans l'ensemble des compétitions jeunes masculines du District.

Les Ententes et Groupements sont autorisés à accéder au niveau régional conformément au règlement de la Ligue Occitanie de Football en vigueur.



Article 8 : FOOTBALL DIVERSIFIE

La commission en charge des compétitions jeunes proposera des dates de pratiques diversifiées au cours de la saison (Festi-foot, Futsal, Beach-soccer, Foot réduit, etc.).

Ces pratiques visent à développer les capacités et habilités des participantes. Elles contribuent à la bonne entente entre équipes engagées de par l'absence de compétition.

Bien que ces pratiques ne soient pas comptabilisées dans le classement final des compétitions, elles n'en demeurent pas moins obligatoires.

La non-participation d'une équipe aux pratiques diversifiées, sans justification valable, prévues dans le calendrier de la saison entraînera l'application d'un forfait au club.

Article 9 : REMPLACEMENTS EN COURS DE MATCHS

Dans les compétitions jeunes masculines, les joueurs remplacés en cours de match peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et, à ce titre, revenir sur le terrain.

Article 10 : ACCESSION EN LIGUE

Les équipes terminant en tête de la Départementale 1 du championnat Foot à 11 seront promues au niveau régional pour la saison suivante, conformément aux modalités d'accession fixées par la Ligue Occitanie de Football, et en fonction du nombre de places attribuées par la L.O.F.

Les équipes engagées en Foot à 8 ne peuvent prétendre à une accession au niveau régional.

Article 10Bis : REFUS ACCESSION EN LIGUE

En cas de refus, les équipes suivantes seront proposées pour l'accession en suivant le classement final de la Départementale 1. Toutefois, cette démarche ne peut aller au-delà de la troisième place du classement final.

Toute équipe refusant l'accession au niveau régional ne pourra ni prétendre au titre de championne, ni prétendre à l'accession au niveau régional la saison suivante.

Article 11 : DATES OFFICIELLES DE LA SAISON

Les clubs sont informés des plannings prévisionnels de la saison avant le début des compétitions.



A ce titre, les journées de rattrapage sont à considérer comme des journées officielles par les équipes.

Le District de l'Aude de Football ne peut programmer un match en dehors des dates indiquées dans les plannings prévisionnels.

Les clubs ont la possibilité de programmer un match en dehors des dates officielles :

- **En obtenant l'accord des équipes et clubs concernés via Footclub ou mails,**
- **En informant le District de l'Aude dans les 5 jours précédents la rencontre.**

Article 11bis : DATES D'ENGAGEMENTS

Pour la saison 2020-2021, les clubs pourront engager leurs équipes de Foot à 11 en renvoyant le formulaire au plus tard le 31 Aout, pour les catégories U15G et U17G.

Ils pourront également engager leurs équipes ou des équipes supplémentaires au 14 septembre, en Foot à 11 et/ou Foot à 8.

Pour la catégorie U19G, la date limite d'engagement est fixée au 14 septembre.

Toutefois, les clubs auront le loisir d'inscrire des équipes supplémentaires au-delà de ces dates. Les équipes nouvellement créées seront intégrées dans les phases suivantes et obligatoirement par le niveau le plus bas.

Article 12 : DISCIPLINE ET RESERVES

Tous les cas de sanctions administratives, disciplinaires, de réserves d'avant et après match, sont du ressort de la commission de discipline et d'éthique du District de l'Aude de Football.

Article 13 : SITUATION IMPREVUE

Tous les cas non-prévus par le présent règlement seront traitées par le comité directeur du District de l'Aude de Football.

Article 14 : DESIGNATION DES ARBITRES

La commission des arbitres du District de l'Aude de Football est chargé de la désignation des arbitres pour l'ensembles des compétitions inclus dans le présent règlement.



Catégorie U15G



Article 15 : CHAMPIONNAT U15G FOOT A 11

La catégorie U15G s'organise sous forme de match unique (rencontre à 2 équipes) donnant lieu à un championnat par phases visant à regrouper les équipes par niveau lors de la dernière phase, en tenant compte du nombre d'équipes engagées.

Les matchs se déroulent le samedi à 15 heures sous forme de Foot à 11. Les rencontres peuvent être déplacées à la demande des clubs opposés. Les matchs nécessitant un éclairage doivent se dérouler sur des installations conformes et homologuées par la commission des terrains et des éclairages.

Article 16 : PHASE PRELIMINAIRE

Conformément à l'article 17 du règlement sportif et financier du District de l'Aude de Football, la saison 2020-2021 verra l'expérimentation d'un système de « **têtes de séries** ».

Chaque équipe sera classée, avant le début de la compétition, selon les classements obtenus en catégorie U13G et U15G lors de la saison précédente.

Les compositions des poules de la Phase 1, dite « phase préliminaire », seront établies selon le classement des « têtes de série » afin de favoriser un niveau homogène des poules.

Les modalités définitives d'organisation sont fixées par le comité directeur, en lien avec les Conseillers Techniques Départementaux. Ces modalités sont communiquées aux clubs avant le début de la compétition.



Article 17 : PHASE FINALE

La poule ayant le niveau le plus élevé en dernière phase est appelée « Départementale 1 ». La suivante, « Départementale 2 » et ainsi de suite.

La poule D1 sera constituée de huit (8) équipes et organisée en matchs aller-retour.

L'équipe terminant en tête de la Départementale 1 est désignée comme étant « Championne de l'Aude U15G ». Un trophée est offert à l'équipe championne.

Pour la saison 2020/2021, 4 poules de 6 équipes constituent la phase préliminaire.

- Les 2 équipes classées aux 2 premières places de chaque poule (A, B, C et D) accèdent à la Départementale 1 (dans la limite d'une équipe par club / application de l'article 3bis en cas de repêchage),
- Les équipes classées aux 3^{ème} et 4^{ème} place de chaque poule (A, B, C et D) accèdent à la Départementale 2 (sans limitation du nombre d'équipe par club),
- Les équipes restantes sont réservées en Départementale 3, qui comprend également les équipes de la poule E.

Article 18 : DUREE DES RENCONTRES

La durée des rencontres est de 2 mi-temps de 40 minutes.

Article 19 : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

La feuille de match informatisée (F.M.I) s'applique au championnat U15G Foot à 11.

Article 20 : CHAMPIONNAT U15G FOOT A 8

Pour la saison 2020-2021, le District de l'Aude de Football expérimente l'organisation d'un championnat Foot à 8 dans la catégorie U15G.

Les clubs ont la possibilité d'engager des équipes en Foot à 8, dans la limite d'une équipe par club.

Les modalités définitives d'organisation sont fixées par le comité directeur, en lien avec les Conseillers Techniques Départementaux. Ces modalités sont communiquées aux clubs avant le début de la compétition.

Les équipes sont regroupées dans un championnat à part entière et évoluent selon les règles du Foot à 8, détaillées à l'article 21 du présent règlement.



Article 21 : REGLES DU FOOT A 8

Caractéristiques	Foot à 8
Nombre de joueurs	7 + 1 GB 7 minimums
Nombre de remplaçants	4 maximums
Terrain – Ballon	½ terrain foot à 11 / N°5
Surface de réparation	26m x 13m
Buts	6m x 2.1m
Temps de jeu	2 x 35 minutes avec « pause coaching »
Distance du mur sur CPA	9 m
Règles particulières	Hors-jeu à partir du milieu de terrain

Article 22 : PARTICIPATION DES JOUEURS

Les joueurs sont obligatoirement titulaires d'une licence, conformément aux dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F.

Sont autorisées à participer aux matchs organisés par le District, les personnes titulaires d'une licence :

- U16F Libre
- U15G Libre
- U15F Libre
- U14G Libre
- U14F Libre
- **U13G Libre dans la limite de 3 joueurs maximum par équipe**
- **U13F Libre dans la limite de 3 joueuses maximum par équipe**

Article 23 : EQUIPES RESERVES

Les équipes engagées en championnat Foot à 11 et Foot à 8 sont considérées comme des équipes « réserves » d'un club possédant des équipes au niveau Régional ou National dans les catégories concernées.

Les équipes engagées en championnat Foot à 8 sont considérées comme de équipes « réserves » d'équipes d'un même club engagées en championnat Foot à 11.

Dans ce cadre, les équipes sont classées comme équipe I, II, III et ainsi de suite.

A ce titre, la participation des joueurs en équipe réserve s'applique selon [l'Article 167 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football](#).



Catégorie U17G



Article 24 : CHAMPIONNAT U17G FOOT A 11

La catégorie U17G s'organise sous forme de match unique (rencontre à 2 équipes) donnant lieu à un championnat par phases visant à regrouper les équipes par niveau lors de la dernière phase, en tenant compte du nombre d'équipes engagées.

Les clubs ont la possibilité d'inscrire autant d'équipes qu'ils le souhaitent. Un club ne pourra avoir deux équipes dans une même poule.

Les matchs se déroulent le samedi ou le dimanche sous forme de Foot à 11. Les rencontres peuvent être déplacées à la demande des clubs opposés.

Les matchs nécessitant un éclairage doivent se dérouler dans des installations conformes et homologuées par la commission des terrains et des éclairages.

Article 25 : PHASE PRELIMINAIRE

Conformément à l'article 17 du règlement sportif et financier du District de l'Aude de Football, la saison 2020-2021 verra l'expérimentera d'un système de « **têtes de séries** ».

Chaque équipe sera classée, avant le début de la compétition, selon les classements obtenus en catégorie U15G et U17G par le club lors de la saison précédente. Les compositions des poules de la Phase 1, dite « phase préliminaire », seront établies selon le classement des « têtes de série » afin de favoriser un niveau homogène des poules.

Les modalités définitives d'organisation sont fixées par le comité directeur, en lien avec les Conseillers Techniques Départementaux. Ces modalités sont communiquées aux clubs avant le début de la compétition.



Article 26 : PHASE FINALE

La poule ayant le niveau le plus élevé en dernière phase est appelée « Départementale 1 ». La suivante, « Départementale 2 » et ainsi de suite.

La poule D1 sera constituée de huit (8) équipes et organisée en matchs aller-retour.

L'équipe terminant en tête de la Départementale 1 est désignée comme étant « Championne de l'Aude U17G ». Un trophée est offert à l'équipe championne.

Pour la saison 2020/2021, les 3 premières équipes des poules A et C et les 2 premières équipes de la poule B accèdent à la Départementale 1 (dans la limite d'une équipe par club / application de l'article 3bis en cas de repêchage).

Les équipes restantes sont reversées en Départementale 2 avec les équipes engagées en cours de saison.

Article 27 : DUREE DES RENCONTRES

La durée des rencontres est de 2 mi-temps de 45 minutes.

Article 28 : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

La feuille de match informatisée (F.M.I) s'applique au championnat U17G Foot à 11.

Article 29 : CHAMPIONNAT U17G FOOT A 8

Pour la saison 2020-2021, le District de l'Aude de Football expérimente l'organisation d'un championnat Foot à 8 dans la catégorie U17G.

Les clubs ont la possibilité d'engager des équipes en Foot à 8, dans la limite d'une équipe par club.

Les modalités définitives d'organisation sont fixées par le comité directeur, en lien avec les Conseillers Techniques Départementaux. Ces modalités sont communiquées aux clubs avant le début de la compétition.

Les équipes sont regroupées dans un championnat à part entière et évoluent selon les règles du Foot à 8, détaillées à l'article 30 du présent règlement.



Article 30 : REGLES DU FOOT A 8

Caractéristiques	Foot à 8
Nombre de joueurs	7 + 1 GB 7 minimums
Nombre de remplaçantes	4 maximums
Terrain – Ballon	½ terrain foot à 11 / N°5
Surface de réparation	26m x 13m
Buts	6m x 2.1m
Temps de jeu	2 x 40 minutes avec « pause coaching »
Distance du mur sur CPA	9 m
Règles particulières	Hors-jeu à partir du milieu de terrain

Article 31 : PARTICIPATION DES JOUEURS

Les joueurs sont obligatoirement titulaires d'une licence, conformément aux dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F.

Sont autorisées à participer aux matchs organisés par le District, les personnes titulaires d'une licence :

- U17G Libre
- U16G Libre
- **U15G Libre dans la limite de 3 joueurs maximum par équipe**

Article 32 : EQUIPES RESERVES

Les équipes engagées en championnat Foot à 11 et Foot à 8 sont considérées comme des équipes « réserves » d'un club possédant des équipes au niveau Régional ou National dans les catégories concernées.

Les équipes engagées en championnat Foot à 8 sont considérées comme de équipes « réserves » d'équipes d'un même club engagées en championnat Foot à 11.

Dans ce cadre, les équipes sont classées comme équipe I, II, III et ainsi de suite.

A ce titre, la participation des joueurs en équipe réserve s'applique selon [l'Article 167 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football](#).



Catégorie U19G



Article 33 : CHAMPIONNAT U19G FOOT A 11

La catégorie U19G s'organise sous forme de matchs aller-retour. Pour la saison 2020/2021, les équipes du District des Pyrénées-Orientales sont intégrées au championnat, qui demeure propriété du District de l'Aude de Football.

Les modalités définitives d'organisation sont fixées par le comité directeur du District de l'Aude de Football, en lien avec les Conseillers Techniques Départementaux (P-O inclus).

Les matchs se déroulent le vendredi soir, le samedi ou le dimanche sous forme de Foot à 11. Les rencontres en nocturne sont autorisées sous réserve de l'homologation des installations par la commission des terrains et des éclairages.

L'équipe terminant en tête est désignée comme étant « Championne de l'Aude et des P-O U19G ». Un trophée est offert à l'équipe championne.

Article 34 : DUREE DES RENCONTRES

La durée des rencontres est de 2 mi-temps de 45 minutes.

Article 35 : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

La feuille de match informatisée (F.M.I) s'applique au championnat U19G Foot à 11.



Article 36 : PARTICIPATION DES JOUEURS

Les joueurs sont obligatoirement titulaires d'une licence, conformément aux dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F.

Au titre de la saison 2020/2021 et à la demande des clubs des Pyrénées-Orientales, sont autorisées à participer aux matchs organisés par le District, les personnes titulaires d'une licence :

- **U20G Libre dans la limite de 3 joueurs par équipe,**
- U19G et U18G Libre sans nombre illimité,
- **U17G Libre dans la limite de 6 joueurs maximum par équipe.**

Article 37 : EQUIPES RESERVES

Les équipes engagées en championnat U19G sont considérées comme des équipes « réserves » d'un club possédant des équipes au niveau Ligue ou National (championnats U19 National et/ou U20G Ligue).

Dans ce cadre, les équipes sont classées comme équipe I, II, III et ainsi de suite.

A ce titre, la participation des joueurs en équipe réserve s'applique selon [l'Article 167 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football](#).



Coupes et Challenges

Article 38 : COUPE DE L'AUDE U15G, U17G et U19G

Une coupe départementale pour chaque catégorie est organisée par le District de l'Aude de Football, selon les mêmes modalités de participation des joueurs prévus aux championnats respectifs.

Ces compétitions sont intitulées :

- « Challenge Pierre MOFFRE » pour les U15G,
- « Challenge Jean BASTOUL » pour les U17G,
- « Challenge Pierre CAZAUX » pour les U19G.

Les clubs ne peuvent engager plus de deux équipes en Coupe de l'Aude.

Les rencontres se jouent selon les règles du Foot à 11.

Il est précisé que les équipes des Pyrénées-Orientales n'intègrent pas le Challenge Pierre CAZAUX et disputeront une coupe départementale des Pyrénées-Orientales.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées directement par une épreuve de tirs-aux-buts, sans procéder à des prolongations.

L'équipe gagnante se verra attribuée un objet d'art qu'elle conservera pendant une saison sportive. Après 3 victoires consécutives, le club pourra conserver définitivement cet objet d'art.

Article 39 : CHALLENGE LOUBATIERES

Le District de l'Aude de Football organise annuellement une compétition de consolation appelée « Challenge LOUBATIERES » dans les catégories U15G et U17G.

Pour la saison 2020-2021, ces challenges sont réservés aux clubs possédant une équipe au niveau départemental dans les catégories concernées.

Pour la saison 2020-2021, les équipes éliminées avant les ¼ de finales de la Coupe de l'Aude sont reversées en Challenge LOUBATIERES.

Les challenges LOUBATIERES sont dotés d'un objet d'art (Challenge Robert LOUBATIERES), propriété du District, que seront remis en garde pour un an au club vainqueur. Ce trophée devra être retourné, au frais du club vainqueur, au siège du District de l'Aude un mois avant la date fixée pour la finale.

Les finales des Challenges LOUBATIERES sont fixées, sauf impossibilité exceptionnelle, le 8 mai de chaque année, au stade LOUBATIERES de Labastide d'Anjou.



Planning prévisionnel de la saison 2020-2021

Dates	U7G	Dates	U9G	Dates	U11G	Dates	U13G	Dates	U15G + U17G	Dates	U19G
29/08/20		29/08/20		29/08/20		29/08/20		29/08/20	COUPE GAMBARDELLA	29/08/20	
05/09/20		05/09/20		05/09/20		05/09/20		05/09/20		05/09/20	
12/09/20		12/09/20		12/09/20		12/09/20		12/09/20	Journée 1*	12/09/20	
19/09/20		19/09/20		19/09/20		19/09/20	Critérium 1	19/09/20	Journée 2	19/09/20	
26/09/20		26/09/20		26/09/20	Critérium 1	26/09/20	Critérium 2	26/09/20	CG + Journée 3 + Journée 1*	26/09/20	
03/10/20	Festi-Foot	03/10/20	Festi-Foot	03/10/20	Critérium 2	03/10/20	Critérium 3	03/10/20	Journée 4 + Journée 2	03/10/20	Journée 1
10/10/20	Plateau	10/10/20	Plateau	10/10/20	Critérium 3	10/10/20	Critérium 4	10/10/20	Journée 5 + Journée 3	10/10/20	Journée 2
17/10/20		17/10/20	Module U9 Est	17/10/20	Critérium 4	17/10/20	Rattrapage	17/10/20	CG + Rattrapage + J4	17/10/20	Journée 3
24/10/20		24/10/20	Module U9 Ouest	24/10/20		24/10/20		24/10/20		24/10/20	
31/10/20	Module U7 Est / Ouest	31/10/20		31/10/20		31/10/20		31/10/20	Journée 5	31/10/20	
07/11/20	Festi-Foot	07/11/20	Festi-Foot	07/11/20	Festi-Foot	07/11/20	1er tour COUPE AUDE	07/11/20	CG + R + COUPE AUDE	07/11/20	Journée 4
14/11/20	Plateau	14/11/20	Plateau	14/11/20	Critérium 1	14/11/20	Critérium 1	14/11/20	Rattrapage + Module U15	14/11/20	Journée 5
21/11/20	Festi-Foot	21/11/20	Festi-Foot	21/11/20	Critérium 2	21/11/20	Critérium 2	21/11/20	CG + AUDE + LOUB. + R	21/11/20	COUPE AUDE
28/11/20	Plateau	28/11/20	Plateau	28/11/20	Critérium 3	28/11/20	Critérium 3	28/11/20	Journée 1A	28/11/20	Journée 6
05/12/20	Noel Solidaire	05/12/20	Plateau	05/12/20	Critérium 4	05/12/20	Journée 4	05/12/20	Journée 2A	05/12/20	Journée 7
12/12/20	Festi-Foot	12/12/20	Festi-Foot	12/12/20	Report + Module U11 Est	12/12/20	Rattrapage 1	12/12/20	CG + Journée 3A	12/12/20	Journée 8
19/12/20		19/12/20		19/12/20		19/12/20	R2 + Module U13 Est	19/12/20	Rattrapage 1	19/12/20	Rattrapage 1
26/12/20		26/12/20		26/12/20		26/12/20		26/12/20		26/12/20	
02/01/21		02/01/21		02/01/21		02/01/21		02/01/21		02/01/21	
09/01/21		09/01/21		09/01/21		09/01/21	R3 + Module U13 Ouest	09/01/21	LOUBATIERES + R2	09/01/21	Rattrapage 2
16/01/21		16/01/21		16/01/21	Module U11 Ouest	16/01/21	1/4 AUDE + 1er PEYTAUVY	16/01/21	Journée 4A	16/01/21	Journée 9
23/01/21	FUTSAL	23/01/21	FUTSAL	23/01/21	Critérium 1	23/01/21	Journée 1	23/01/21	Journée 5A	23/01/21	Journée 10
30/01/21	Plateau	30/01/21	Plateau	30/01/21	Critérium 2	30/01/21	Journée 2	30/01/21	Journée 6A	30/01/21	Journée 11
06/02/21	Plateau	06/02/21	Plateau	06/02/21	Critérium 3	06/02/21	Journée 3	06/02/21	1/8 LOUBAT. + R3	06/02/21	Journée 12
13/02/21		13/02/21		13/02/21		13/02/21	PEYTAUVY + Rattrapage 1	13/02/21	Rattrapage 4	13/02/21	Rattrapage 3
20/02/21		20/02/21		20/02/21		20/02/21		20/02/21		20/02/21	
27/02/21		27/02/21		27/02/21		27/02/21		27/02/21		27/02/21	
06/03/21	Festi-Foot	06/03/21	Festi-Foot	06/03/21	Festi-Foot	06/03/21	Journée 4	06/03/21	Journée 7A	06/03/21	Journée 13
13/03/21	Plateau	13/03/21	Plateau	13/03/21	Critérium 4	13/03/21	1/4 PEYTAUVY + R2	13/03/21	1/4 AUDE et LOUBAT + R5	13/03/21	Journée 14
20/03/21	Plateau	20/03/21	Plateau	20/03/21	Critérium 5	20/03/21	Journée 5	20/03/21	Journée 8A	20/03/21	1/4 COUPE AUDE + R4
27/03/21	Festi-Foot	27/03/21	Festi-Foot	27/03/21	Foot tolérance + Festi-foot	27/03/21	Journée 6	27/03/21	Journée 9R	27/03/21	Journée 15
03/04/21	Interclubs	03/04/21	Interclubs	03/04/21	Interclubs	03/04/21	Festival Départemental + R3	03/04/21	1/2 AUDE et LOUBAT. + R6	03/04/21	1/2 COUPE AUDE + R5
10/04/21	Plateau	10/04/21	Plateau	10/04/21	Critérium 6	10/04/21	Journée 7	10/04/21	Journée 10R	10/04/21	Journée 16
17/04/21	Plateau	17/04/21	Plateau	17/04/21	Report	17/04/21	1/2 AUDE et LOUBAT. + R4	17/04/21	Rattrapage 7	17/04/21	Rattrapage 6
24/04/21		24/04/21		24/04/21		24/04/21		24/04/21		24/04/21	
01/05/21	Travail	01/05/21	Travail	01/05/21	Travail	01/05/21	Travail	01/05/21	Travail	01/05/21	Travail
08/05/21	Victoire 45	08/05/21	Victoire 45	08/05/21	Victoire 45	08/05/21	Finale PEYTAUVY + R5	08/05/21	J11R + Final LOUBATIERES	08/05/21	Rattrapage 7
15/05/21	Pont de l'Ascension	15/05/21	Pont de l'Ascension	15/05/21	Pont de l'Ascension	15/05/21	Finale COUPE AUDE + R6	15/05/21	Final COUPE AUDE + R8	15/05/21	Finale AUDE + R8
22/05/21	Plateau	22/05/21	Plateau	22/05/21	Critérium 7	22/05/21	Journée 8	22/05/21	Journée 12R	22/05/21	Journée 17
29/05/21	Journée Nationale	29/05/21	Journée Nationale	29/05/21	Critérium 8	29/05/21	Journée 9	29/05/21	Journée 13R	29/05/21	Journée 18
05/06/21	Tournois clubs	05/06/21	Tournois clubs	05/06/21	Tournois clubs	05/06/21	Tournois clubs	05/06/21	Journée 14R	05/06/21	Tournois clubs
12/06/21	Tournois clubs	12/06/21	Tournois clubs	12/06/21	Tournois clubs	12/06/21	Tournois clubs	12/06/21	Tournois clubs	12/06/21	Tournois clubs
19/06/21	Tournois clubs	19/06/21	Tournois clubs	19/06/21	Tournois clubs	19/06/21	Tournois clubs	19/06/21	Tournois clubs	19/06/21	Tournois clubs
26/06/21	Tournois clubs	26/06/21	Tournois clubs	26/06/21	Tournois clubs	26/06/21	Tournois clubs	26/06/21	Tournois clubs	26/06/21	Tournois clubs

* engagement au 31/08

* engagement au 14/09